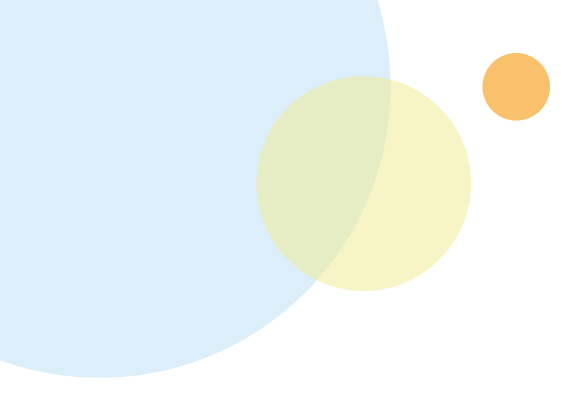




Centre Intercommunal d'Action Sociale
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Rapport d'activité 2022





SOMMAIRE



PAGES :

3	4	5	6	7	8	9	10
Le mot du président	L'aide à domicile et la téléalarme	Le portage de repas	Les moyens humains	Le budget du CIAS	Les chiffres clés	Les actions phares	Les perspectives 2023

Le mot du président

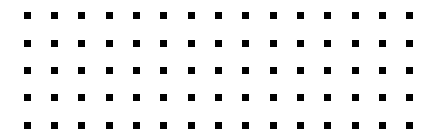


Permettez-moi de vous présenter cette synthèse de l'année écoulée du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dont j'ai l'honneur d'être le président.

Cette publication met en avant les réalisations et les défis que notre équipe a relevés pour répondre aux besoins de notre communauté, démontrant notre engagement envers la satisfaction des habitants du territoire.

Je tiens à remercier notre équipe et nos partenaires pour leur dévouement et leur soutien tout au long de cette année. Continuons à travailler ensemble pour faire progresser notre mission et améliorer la qualité de vie de tous les résidents du Ponthieu-Marquenterre.

Claude Hertault
Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale



L'aide à domicile

Le CIAS apporte son soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, en lien avec leur entourage, afin de leur permettre de rester à domicile. Les aides à domicile interviennent sur les tâches quotidiennes : entretien, courses, repas, hygiène corporelle. Les services d'aide à domicile sont proposés aux bénéficiaires sous deux formes :

- **En service prestataire**

La CCPM est employeur.

Elle réalise sous sa responsabilité et avec ses moyens propres une prestation pour le compte du bénéficiaire :

- Elle se charge d'établir les dossiers de prise en charge auprès des organismes financeurs
- Elle assure le suivi de la prestation et le contrôle qualité.

- **En service mandataire**

Le bénéficiaire est employeur.

La CCPM réalise pour le bénéficiaire :

- La demande de prise en charge auprès des organismes financeurs
- La recherche et la proposition d'un salarié
- La rédaction du contrat de travail, les déclarations auprès de l'URSSAF, les bulletins de paie...



La téléalarme

Le service téléalarme permet aux personnes âgées (de plus de 60 ans, handicapées ou souffrantes) de déclencher une alarme au moyen d'un médaillon porté autour du cou ou d'un bracelet.

Le boîtier est relié à un centre spécialisé ; les services d'urgence sont alertés si nécessaire.



Le portage de repas

Par le service de livraison de repas à domicile, le CIAS apporte son soutien aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, même temporaire, en leur proposant de bénéficier de repas équilibrés. En outre, la livraison permet d'entretenir le lien social grâce au contact régulier des livreurs, qui concourent à la sécurité de la personne au domicile grâce à l'observation de signaux d'alerte.

Le bénéficiaire choisit le nombre de repas souhaités pour la semaine et compose ses menus en fonction des propositions faites par le prestataire de restauration.



Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi (les repas du week-end sont livrés la semaine).



Composition d'un repas

2 entrées dont un potage ✓
1 plat ✓
1 garniture ✓
1 laitage ✓
1 dessert ✓



Les moyens humains

- 5 Agents administratifs
- 78 aides à domicile/assistants de vie sociale
- 3 agents portage de repas



Les formations

- Le confort, la sécurité, l'aide aux activités motrices et aux déplacements des personnes en perte d'autonomie.
(10 participants - mars)
- La communication et le travail en équipe à domicile.
(8 participants - avril)
- Sensibilisation aux maladies neurodégénératives
(10 participants - juin)
- La compréhension et la gestion de l'agressivité chez la personne âgée
(11 participants - octobre)
- Sauveteur secourisme travail
(3 participants - décembre)



Le budget du CIAS



Dépenses		Recettes	
Charges de fonctionnement	1 714 504,52 €	Produits de fonctionnement	1 975 883,12 €
Charges d'investissement	3 600,00 €	Produits d'investissement	-
Total	1 718 104,52 €	Total	1 975 883,12 €



Les chiffres clés

Aide à domicile

- 265 bénéficiaires
- 58 330 heures prestataires
- 19 259 heures mandataires



Portage de repas

- 48 221 repas servis
- 178 bénéficiaires

Téléalarme

- 288 abonnés

Les actions phares



Pour l'amélioration des conditions de travail des agents

- Mise en place de points plannings mensuels avec les auxiliaires de vie sociale
- Revalorisation des salaires (loi Segur).



Pour l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires

- Mise en place de l'expérimentation des cycles de travail et de la sectorisation pour optimiser les temps de trajets
- Mise en place des astreintes pour les auxiliaires de vie sociale
- Mise en place des classeurs de transmission et des cartes « parcours coordonné » filière gériatrique
- Renouvellement des ateliers "Séniors soyez sport" avec l'UFOLEP et PEP 80 (sur les communes de Novion, Oneux et Estrées-lès-Crécy)
- Participation à la journée d'action sur le thème "Bien se nourrir pour bien vieillir" organisée par le Département.

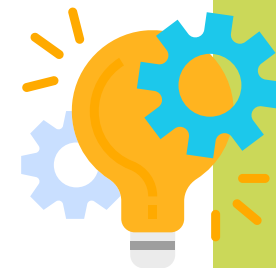


Pour valoriser le métier et favoriser le recrutement

- Intervention du service au cours d'une formation Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) avec l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (l'AFPA), Bus pour l'emploi, Porte ouverte au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), Réussir Sans attendre pour les bénéficiaires RSA (intervention d'une AVS).



Les perspectives 2023



Pour l'amélioration des conditions de travail des agents

- Formation PAMAL (Prévention Accident Maladies de l'Appareil Locomoteur)
- Nouvelle chambre froide et nouveaux bureaux pour les agents administratifs du portage de repas
- Nouvelle organisation : accueil spécifique dédié au CIAS.



Pour l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires

- Appel à projet du Département pour le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- Mise en place d'ateliers pour les personnes de plus de 60 ans (en partenariat avec Défis autonomie seniors et Valloires domicile)
- Mise en œuvre d'une démarche qualité
- Charte Territoriale avec la MSA : volonté commune de construire une dynamique de territoire autour de la personne âgée, en mobilisant l'ensemble des partenaires du territoire volontaire pour améliorer la situation des personnes âgées (professionnels, élus, bénévoles, habitants ...)
- Projet de convention partenariale pour la filière gériatrique avec le CHU d'Abbeville.



Pour valoriser le métier et favoriser le recrutement

- Participation à la Semaine bleue en partenariat avec le Département : mise en place d'actions permettant la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale.



Centre Intercommunal d'Action Sociale
PONTHIEU-MARQUENTERRE